

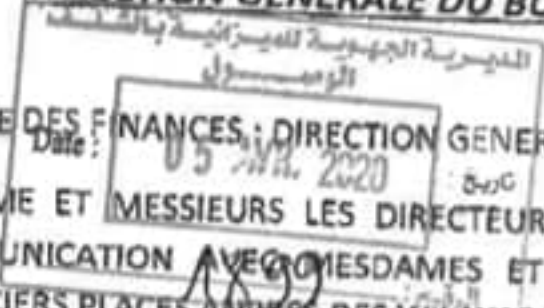
CFV (Toks)

MINISTERE DES FINANCES

00001662

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

05 AVR. 2020



EXPEDITEUR : MINISTERE DES FINANCES : DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DESTINATAIRE : MADAME ET MESSIEURS LES DIRECTEURS REGIONAUX DU BUDGET EN COMMUNICATION AVEC MESDAMES ET MESSIERS LES CONTROLEURS FINANCIERS PLACES AUPRES DES WILAYAS ET DES COMMUNES.

COPIES : MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME

MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

MADAME LE CONTROLEUR FINANCIER AUPRES DU MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME

MONSIEUR LE CONTROLEUR FINANCIER AUPRES DU MINISTERE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

REF : DECRET EXECUTIF 19-723 DU 08 OCTOBRE 2019 MODIFIANT LE DECRET EXECUTIF N° 03-45 DU 19 JANVIER 2003 FIXANT LES MODALITES D'APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 7 DE LA LOI N° 02-09 DU 8 MAI 2002 RELATIVE A LA PROTECTION ET A LA PROMOTION DES PERSONNES HANDICAPEES.

EN EXECUTION DES INSTRUCTIONS DE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE CONTENUES DANS LES NOTES N° 521/DC/PM DU 12 MARS 2020 ET N° 651 DU 25 MARS 2020 RELATIVES A L'ALLOCATION FINANCIERE OCTROYEE AUX HANDICAPES STOP HONNEUR VOUS INFORMER QUE STOP DURANT LA DUREE DE LEUR FORMATION AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE STOP MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE A MARQUE SON ACCORD POUR LE MAINTIEN DE L'ALLOCATION FINANCIERE DE 10.000 DA OCTROYEE AUX HANDICAPES STAGIAIRES DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS DU DECRET EXECUTIF 19-723 CITE EN REFERENCE ET CE AU LIEU ET PLACE DU PRESALAIRE DE 3.000 DA VERSE AUX STAGIAIRES STOP LE DIRECTEUR GENERAL DU BUDGET SIGNE FAID LAZIZ STOP PARFAITE CONSIDERATION STOP ET FIN.

LE DIRECTEUR GENERAL DU BUDGET



المدير العام للميزانية بالنيابة
لعزیز فايز